

PFG NE NOUS ENTERRA PAS !

3 juin 2019



PFG NE NOUS ENTERRA PAS !

Le 23 mai 2019

Ce jour est convoqué pour un entretien préalable au licenciement Loïc Garnier, agent funéraire à l'agence d'Avignon et représentant de notre section syndicale dans l'entreprise depuis 2017.

Il a déjà été convoqué de la sorte en avril 2018 puis en mars dernier, à chaque fois pour se voir infliger une mise à pied disciplinaire qu'il a contesté.

Nous ne nous leurrions pas sur l'acharnement que traduisent ces sanctions à répétition de la part de la direction d'OGF qui agissait déjà de la sorte à l'encontre de nos précédents représentants !

C'est pourquoi nous nous rassemblons ce jour, à Avignon comme à Paris, pour signifier à son employeur que, outre saisir la justice pour le faire condamner, comme cela a été le cas en octobre 2018 au sujet de nos moyens syndicaux, pour discrimination syndicale dont il est victime, nous ne baisserons pas les yeux.

Le 23 mai 2019

Ce jour est convoqué pour un entretien préalable au licenciement Loïc Garnier, agent funéraire à l'agence d'Avignon et représentant de notre section syndicale dans l'entreprise depuis 2017.

Il a déjà été convoqué de la sorte en avril 2018 puis en mars dernier, à chaque fois pour se voir infliger une mise à pied disciplinaire qu'il a contesté.

Nous ne nous leurrions pas sur l'acharnement que traduisent ces sanctions à répétition de la part de la direction d'OGF qui agissait déjà de la sorte à l'encontre de nos précédents représentants !

C'est pourquoi nous nous rassemblons ce jour, à Avignon comme à Paris, pour signifier à son employeur que, outre saisir la justice pour le faire condamner, comme cela a été le cas en octobre 2018 au sujet de nos moyens syndicaux, pour discrimination syndicale dont il est victime, nous ne baisserons pas les yeux.

- Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >
- Adresse de cet article :
<https://solidaires.org/PFG-NE-NOUS-ENTERRA-PAS>

